

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

**13 mai 2019**

Séance d'ajournement du Conseil municipal, tenue le 13 mai 2019, à 20h00, au bureau municipal, 66 chemin Auckland, présidée par monsieur le maire Yann Vallières et à laquelle assistent les conseillers Marc Bégin, Audrey Turgeon, Perry Bell, Lee Brazel, Yves Bond et Pierre Blouin.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Sarah Lévesque, et Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe sont aussi présents.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE AJOURNÉE**

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 05.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2019-05-33**

Il est proposé par *Pierre Blouin*

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Il n'y a personne qui assiste au conseil.

**4. SUJETS REPORTÉS**

**4.7.1.1.2 Intérim pour Congé de maternité**

**2019-05-34**

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle directrice générale n'est pas disponible du 2 juillet 2019 au 31 août 2020 en raison d'un congé de maternité;

CONSIDÉRANT QUE Gaétan Perron est disponible pour assurer l'intérim de la direction générale durant cette période;

Il est proposé par *Perry Bell*

ET RÉSOLU

QUE l'intérim pour le congé de maternité de Sarah Lévesque, du 2 juillet 2019 au 31 août 2020 soit assuré par Gaétan Perron;

QUE le maire Yann Vallières soit mandaté à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat de travail à venir.

ADOPTÉE<sup>i</sup>

**4.7.1.5 Inspection municipale**

**2019-05-35**

Il est proposé par *Pierre Blouin*

ET RÉSOLU

QU'Annie-Claude Turgeon continue son mandat comme inspectrice municipale, à raison de plus ou moins 5 heures par semaines selon les demandes à traiter, du 8 mai au 26 juin 2019 ou jusqu'à ce qu'une autre personne soit engagée pour effectuer cette tâche;

QUE le maire Yann Vallières soit mandaté à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat de travail à venir.

ADOPTÉE<sup>ii</sup>

#### 4.7.1.6 Licence module permis

2019-05-36

CONSIDÉRANT QUE l'inspectrice municipale a besoin d'un accès au module de permis pour effectuer son travail;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU de faire ajouter une licence pour l'accès au module de permis au coût de 450\$, tel que mentionné dans la soumission de la compagnie Infotech.

ADOPTÉE

#### 4.7.3.4 Contrat Gravier

2019-05-37

CONSIDÉRANT QUE les soumissions pour l'approvisionnement de 8 000 tonnes de gravier pour la saison 2019 ont été reçues et ouvertes à 15h le 6 mai 2019 en présence de Sarah Lévesque, Jacques Labranche, Roger Ricard de chez DJL et Bibiane Leclerc :

SOUSSIONNAIRES	PRIX/tonne (taxes incluses)	Transport/ tonne (taxes incluses)		Coût avec transport	
		secteur EST	secteur OUEST	secteur EST	secteur OUEST
SCIERIE LABRANCHE	9,50 \$	5,25 \$	6,25 \$	14,75 \$	15,75 \$
Gravière Bouchard	9,34 \$	11,01 \$	7,56 \$	20,35 \$	16,90 \$
Les Fermes Lessard	9,80 \$	-	-	-	-
DJL (banc Inkel)	10,25 \$	7,08 \$	5,58 \$	17,33 \$	15,83 \$

CONSIDÉRANT QUE les coûts de transport pour la municipalité varient en fonction de la distance du banc de gravier ;

CONSIDÉRANT QUE ce processus d'appel d'offres a suivi les règles relatives à l'octroi des contrats municipaux;

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU :

QU'une quantité de 4 000 tonnes de gravier sera prise au banc de l'entreprise Les Fermes Lessard de Martinville au montant de 9,80 \$ la tonne et transporté par la municipalité;

QU'une quantité de 2 000 tonnes de gravier sera prise à la Scierie Labranche au montant 9,50 \$ la tonne, transporté par la municipalité et 2 000 tonnes de gravier transporté par la Scierie Labranche au coût de 14,75\$ la tonne.

ADOPTÉE<sup>iii</sup>

#### 4.7.4.1 Calendrier des collectes des matières résiduelles

Ce sujet sera traité lors d'un prochain conseil.

#### 4.7.4.2 Collecte des matières compostables

Ce sujet sera traité lors d'un prochain conseil.

#### 4.7.5 Parc des Loisirs

Un projet pour la réfection du parc des Loisirs avait été présenté dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, phase IV par l'agente de développement en 2018, une mise à jour de la demande sera faite et sera présentée dans les prochains mois.

#### **4.11.1 Maire suppléant**

Ce sujet est reporté au mois prochain.

#### **4.11.3 Rencontres des regroupement régionaux – spécial sécurité incendie**

Le responsable de la voirie n'est pas disponible pour participer à cette rencontre.

#### **4.11.4 Portes ouvertes Conseil de l'environnement**

**2019-05-38**

Il est proposé par ***Perry Bell***

ET RÉSOLU QUE Frédéric Dodier assiste à l'événement Portes ouvertes sur les actions environnementales en milieu municipal, organisé par le Conseil de l'environnement de l'Estrie et le COGESAF, le 22 mai 2019, à la Poudrière de Windsor au coût de 45\$ (avant taxes);

QUE les frais de déplacement soient remboursés selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE

#### **5. DIVERS**

Aucun point n'a été ajouté.

#### **6. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS**

Il n'y a personne qui assiste au conseil.

#### **7. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**2019-05-39**

Il est proposé par ***Perry Bell***

De clore la présente séance à 20h13 l'ordre du jour étant épuisé.

***Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.***

---

***Yann Vallières, maire***

---

***Bibiane Leclerc, secrétaire-trésorière adjointe***

- 
- i Envoyée par courriel Gaétan Perron 2019-05-15
  - ii Donnée en main propre Annie-Claude Turgeon 2019-05-15
  - iii Résolution envoyée aux soumissionnaires 2019-05-16